

Procès-verbal du conseil d'administration de MARS 2024

Rencontre du 30 mars 2024

Présences: Maurice Pouliot, Francine Faille et Gilles Bissonnette

Il est décidé d'entériner les décisions suivantes prises depuis le 1er mars 2024 :

24.03.08

Suite à la réception de plusieurs soumissions pour l'évaluation obligatoire de l'immeuble.

Il est décidé que le contrat pour l'évaluation de l'immeuble sera donné à la Firme SPE valeur assurable pour la somme de 2850.00\$ plus taxes.

24.03.10

Il est discuté du remplacement du tapis de la table de billard.

Il est décidé que le contrat pour le remplacement du tapis de la table de billard sera donné à Piscine Gratton pour la somme de 1119.86 \$ taxes incluses.

Adopté à l'unanimité.

Three handwritten signatures are written on a horizontal line. The first signature on the left is 'M.P.' (Maurice Pouliot). The middle signature is a large, stylized loop. The signature on the right is a cursive 'G.B.' (Gilles Bissonnette).